

# BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN de FABRICATION BOIS & MATERIAUX ASSOCIES

SESSION .....

**EPREUVE E.3  
EPREUVE PRATIQUE PRENANT EN  
COMPTE LA PERIODE DE FORMATION  
EN MILIEU PROFESSIONNEL**

**Sous-Epreuve E.31**

**UNITE U.31**

**Suivi d'une production en entreprise**

Coefficient : 2

**CAHIER DES CHARGES  
DU RAPPORT D'ACTIVITES**

NOM ET PRENOM DU CANDIDAT

CENTRE DE FORMATION

## CAHIER DES CHARGES

### Présentation du suivi d'une production en entreprise

#### 1. Structuration du rapport d'activités

Un seul rapport relié de 30 pages maximum, saisi ou manuscrit doit être présenté et réalisé à titre individuel par le candidat.

Le contenu porte sur les activités professionnelles exercées pendant la période de formation en milieu professionnel décomposée en deux grandes parties :

- B1. Inventaire des situations professionnelles les plus significatives vécues en entreprise.
- B2. Compte rendu de la fabrication d'un produit avec la pris en compte d'un problème lié à la santé et sécurité au travail.

Ce rapport sera composé de la façon suivante :

- 1 page de garde : nom du candidat, intitulé et session de l'examen, nom de l'entreprise et du centre de formation,
- 1 sommaire : titres, chapitres ou parties et n° des pages,
- 3 chapitres :
  - a) inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise,
  - b) compte rendu de réalisation d'un ouvrage organisé et animé par le candidat,
  - d) annexes.

#### ↳ 1<sup>ère</sup> partie : Inventaire des situations professionnelles vécues en entreprise

7 à 9 pages maximum.

Le candidat résume **l'ensemble des activités et des tâches professionnelles accomplies** pendant la période de formation en milieu professionnel du point de vue :

- des activités (situations de fabrication, préparation, organisation, suivi, contrôle, améliorations et conditionnement des produits...),
- des moyens techniques mis en œuvre (machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité...),
- des processus de fabrication,
- des matériaux utilisés.

#### ↳ 2<sup>ème</sup> partie : Compte rendu de fabrication d'un produit

12 à 15 pages maximum.

Dans cette partie, le candidat présente **l'organisation et le déroulement de la réalisation d'un produit**, auquel il a participé activement en dernière année de formation. Tout en s'appuyant sur les aspects techniques de la réalisation, le compte-rendu privilégiera les aspects :

- organisationnel (organisation de la fabrication, des postes de travail et des approvisionnements, gestion des déchets...),
- gestion des moyens (planning de mise en œuvre, répartition des tâches, suivi et ajustement...),
- gestion de la qualité (démarche de contrôle, mise en œuvre de procédures...),
- relationnels dans l'équipe de travail,
- gestion de la santé et la sécurité au travail comportant des propositions d'amélioration (postes machines, risques spécifiques, organisation de production, ergonomie au poste de travail, stockages...).

#### ↳ 3<sup>ème</sup> partie : Annexes relative à l'ouvrage réalisé

6 pages maximum.

Le candidat, pour justifier la description et restituer le produit réalisé, complète son rapport d'activités avec différents documents : plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantation, fiches techniques....

# C o n t r ô l e e n c o u r s d e f o r m a t i o n

## 2. Remise du rapport d'activités :

Le rapport d'activités sera mis à disposition des membres du jury huit jours avant la date de l'évaluation.

## 3. La présentation orale du rapport :

Pour la présentation le candidat sera guidé pour utiliser les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur...) les mieux adaptés.

**Nota :** *En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à l'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.*

### ↳ Le jury d'interrogation :

Il sera composé d'au moins un professeur d'enseignement professionnel et un professionnel de la spécialité. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer.

### ↳ Le déroulement de l'exposé et de l'entretien :

Durée **20 minutes**.

L'exposé, au cours duquel le candidat ne sera pas interrompu, a une durée maximale de **10 minutes**. Il sera suivi de **10 minutes** d'interrogation (entretien) par le jury.

#### Exposé du compte-rendu :

Durée **10 minutes**.

Le candidat expose oralement le compte-rendu de son activité en entreprise.

#### Entretien avec le jury :

Durée **10 minutes**.

A l'issue de l'exposé, au cours d'un entretien, le jury questionne le candidat sur l'organisation du travail, les solutions techniques et moyens de mise en œuvre retenus et leur justification, les propositions d'amélioration concernant la santé et la sécurité au travail.

## 4. Remarques :

Cette présentation du rapport d'activités doit permettre de vérifier par l'intermédiaire de la description, de la véracité de chaque activité développée de :

- l'appropriation des contenus développées sur le lieu de formation (entreprise),
- l'esprit de synthèse et d'analyse du candidat,
- l'implication effective du candidat à travers les différents travaux énoncés.